



162 ST-DENIS  
Tél. Est 893

# L'AUTORITE



Abonnement:  
Par maille . . . . \$1.00 par année

GASTON MAILLET, directeur

REDDE CAESARI QUAE SUNT CAESARIS

GILBERT LaRUE, rédacteur en chef.

## Mariage clandestin ?

Il est entendu que la fin d'une période électorale est une BOITE A SURPRISES.

Les plus roués d'entre les candidats choisissent les derniers jours pour lancer leurs bombes. . . asphyxiantes, dans l'espérance que leurs adversaires n'auront pas le temps de riposter.

Ce n'est pas brave, mais c'est. . . habile. Le tout est pour les concurrents de se mettre sur LEURS GARDES, afin de pouvoir opposer — A RENARD, RENARD ET DEMI.

Voici deux cartes qui viennent d'être subrepticement distribuées, à des milliers et des milliers d'exemplaires. Pas distribuées AU GRAND JOUR, à la porte des salles d'assemblées ou dans la rue, comme cela se voit habituellement, mais SOUS LE MANTEAU, dans les coins, comme de la marchandise de contrebande.

Elles parlent par elles-mêmes. Qu'on y jette un coup d'oeil:

### VOTEZ POUR

LES AMIS DE L'OUVRIER

#### MAIRE

MEDERIC MARTIN

#### COMMISSAIRES

E. W. VILLENEUVE  
TANCREDE MARSIL

### AMIS —

Rappelez-vous que les grands journaux sont contrôlés par les millionnaires.  
Nous vous demandons de voter pour les candidats de l'ouvrier.

#### Maire: MEDERIC MARTIN

#### COMMISSAIRES:

E. W. VILLENEUVE  
& TANCREDE MARSIL

Quel est ce prétendu MARIAGE contracté dans L'OMBRE entre MM. E.-W. VILLENEUVE, partie de première part, et TANCREDE MARSIL, partie de seconde part? Personne ne se doutait jusqu'ici, non, personne ne se doutait que même un FLIRT, un tout petit FLIRT fût possible entre ces deux candidats!

Serait-ce une UNION accomplie sans le consentement de l'une des deux parties, qui serait dans l'occurrence M. E.-W. VILLENEUVE?

Serait-ce un CONCUBINAGE d'occasion inventé par le DERNIER des TROIS candidats parce qu'en entrant dans le SILLAGE des deux précédents, il croit arriver avec eux à la victoire?

Alors, cela ne peut manquer d'être aussitôt suivi d'un retentissant DIVORCE. M. VILLENEUVE, que nous sachions, n'a pas eu à se plaindre des grands journaux. C'est pourquoi on lui prête gratuitement, sans doute, cette prestation contenue dans la seconde carte contre les feuilles à fort tirage.

Où si c'est un MARIAGE CLANDESTIN, mais là, un vrai MARIAGE, quel est l'OFFICIANTE qui a présidé à sa célébration? Serait-ce quelque GROSSE CORPORATION? Qui! quel est cet OFFICIANTE ANONYME, assez PUISSANT pour accomplir une ALLIANCE aussi HYBRIDE?

Ah oui, si le MYSTERIEUX OFFICIANTE est une COMPAGNIE, quelle est cette COMPAGNIE?

Le NOM du maire MARTIN, placé en haut, porterait à croire qu'il a servi de témoin au MARIAGE CLANDESTIN: mais nous ne serions pas étonnés de constater qu'il est aussi étonné de se voir mêlé à ce MYSTERE que M. VILLENEUVE.

Des malins, habitués à voir la COMPAGNIE des TRAMWAYS partout, dans les campagnes municipales, clameront qu'elle a suggéré l'IMPRESSION de ces cartes, qu'elle en a payé le COUT, qu'elle s'est chargée elle-même, par des AGENTS SECRETS de leur DISTRIBUTION.

Nous n'en croyons rien pour notre part, sachant que les COMPAGNIES de cette importance ne placent leur ARGENT qu'à bon ESCIENT, qu'en autant que celui-ci peut leur rapporter. Or, bien que M. TANCREDE MARSIL soit de nos amis et que nous lui souhaitons le plus grand succès possible, nous savons qu'il n'a jamais ambitionné le POSTE de COMMISSAIRE et que sa candidature n'a qu'une raison d'être: son désir de tomber sur les hustings M. McDONALD, qui n'a pas l'heur de lui plaire.

—Je suis TOUT SEUL, criait le maire MARTIN: je ne veux être endossé que par le peuple!

—Je remercie toutes les ASSOCIATIONS qui m'appuient, mais je ne suis le candidat d'ACUCUNE, disait M. VILLENEUVE.

Victime de quelque SUBORNAGE PERNICIEUX, M. Ville-neuve serait-il soudainement DEVENU TRANSFUGE? Quelqu'ASSOCIATION ou quelque COMPAGNIE lui aurait-elle forcé la main?

Nous croyons, du reste, qu'un aspirant aux HONNEURS MUNICIPAUX, ne doit appartenir à aucune "SLATE", à aucune coterie. C'est la seule garantie de son INDEPENDANCE FUTURE. Et c'est la principale raison pourquoi "L'AUTORITE" appuie NAPOLEON GIROUX, l'un des caractères les plus INDEPENDANTS qui soient à l'heure actuelle.

Serait-ce pour cela qu'il a été en butte à tant d'attaques? Homme de granit, il est resté debout, debout comme les tours de la cathédrale de Reims devant l'avalanche d'acier que faisaient pleuvoir les Boches.

Nous demandons donc INSTANTANEMENT à ceux qui ont à coeur l'élection de NAPOLEON GIROUX de redoubler de zèle, non pas pour lui assurer une VICTOIRE CERTAINE d'avance et à laquelle il a des DROITS ACQUIS de par sa longue expérience dans la vie municipale, mais afin de lui procurer un ECLATANT TRIOMPHE qui réduise une fois pour toutes ses DETRACTEURS à MERCI.

"L'AUTORITE".

## L'esprit de parti

Nous devons des remerciements aux abonnés de "L'Autorité" qui nous ont écrit pour nous exprimer leur appréciation des efforts que nous faisons pour corriger ce défaut dominant parmi les Canadiens-français: l'esprit de parti. Ces lettres nous sont un encouragement; elles servent aussi à éclairer notre voie. Elles viennent toutes de libéraux, et de libéraux que nos raisonnements ont convaincus. Mais leurs auteurs se divisent en deux catégories: ceux qui nous permettent de publier leur nom, et ceux qui nous prient "de ne point les afficher". Les premiers sont convertis. Les autres ne le sont qu'à moitié; il leur manque encore le courage de leurs nouvelles convictions.

"Vous aurez rendu à notre province un inappréciable service si vous parvenez à y déraciner l'esprit de parti. C'est le boulet qui retarde notre marche dans le chemin du progrès. Parce que nous ne partageons pas toutes leurs opinions, sur certains principes, nous gardons rancune aux hommes qui sont chargés d'administrer nos propres affaires, et nous nous privons de leurs services, quoique nous soyons bien obligés de payer notre quote-part des centaines de millions que coûte l'administration publique. Cela est tellement insensé qu'il devrait suffire de signaler ce travers pour que chacun s'en corrige."

"Il est pénible de perdre les fruits d'un dévouement pareil à celui dont l'hon. M. Patenaude offre de faire profiter Montréal et la province de Québec. Sous notre régime, nous avons eu des périodes où les ministres libéraux ne nous manifestaient pas de si bienveillantes dispositions, et nous leur donnions quand même tout notre appui, par fanatisme de parti. Puissent vos appels à la raison et au bon sens dessiller les yeux de tous les libéraux comme ils ont dessillé les miens."

"Si vous le jugez utile, je ne m'oppose pas à ce que vous publiez ma lettre, mais sans dévoiler mon nom. Mes principes politiques sont tellement connus de tous que je ne puis me résoudre à déclarer ouvertement ce que certains des nôtres, encore aveuglés, pourraient considérer comme une hérésie. Vous me comprenez?"

Ainsi, un citoyen éminent, qui est à la tête d'une importante industrie, nous écrit:

Non! nous taisons son nom parce que le devoir professionnel nous y oblige; mais nous ne comprenons pas que notre correspondant n'ose parler à face découverte. Et ce que nous trouvons de plus antilibéral, de plus hérétique, dans sa lettre, c'est l'absence de la signature au bas. Peut-on en effet être vraiment libéral et renoncer au privilège d'exprimer librement et ouvertement ses opinions?

On n'est pas pratique à moitié. On l'est tout à fait, ou on ne l'est pas. Nos intérêts nous commandent de dépouiller tout esprit de parti en dehors des périodes électorales, alors qu'il est à propos de remettre les partis en conflit, quoique toujours en conservant la primauté à nos intérêts.

La raison d'être d'un gouvernement, en définitive, est de servir le peuple, et le meilleur gouvernement n'est pas nécessairement rouge, ni nécessairement bleu, mais c'est simplement celui qui nous sert le mieux.

A cause de la guerre, des mesures s'imposent dont dépend la prospérité future de Montréal. Or, il est décidé que nous n'aurons pas d'élection pendant la guerre, et par suite c'est sur les gouvernants actuels que nous devons compter pour avoir notre part des légitimes bénéfices que procurent les industries de la guerre, et pour nous préparer à moissonner éventuellement les fruits de la victoire.

L'honorable M. Patenaude s'est engagé à mettre toute son énergie à promouvoir les intérêts de Montréal. Mais il n'aura d'influence, dans le cabinet, que dans la mesure de l'appui qu'il recevra des Montréalais et de la population de la province de Québec. S'il n'est soutenu que par les conservateurs, il ne pourra accomplir que peu de choses. Mais s'il peut parler au nom des 500,000 électeurs du Québec, il pourra tout, et Montréal bénéficiera plus que toute autre ville du Dominion de la sollicitude du gouvernement.

L'avenir de la ville est donc entre nos mains. Soyons tout à fait pratiques.

Maurice AUBRY

## LES AVEUGLES

Baptiste, le gros fermier de la paroisse, est rouge, ah, mais surtout ne plaisante pas là-dessus.

Baptiste est rouge comme le sang de son taureau, il est plus rouge que M. Laurier. Son père était rouge, il naquit rouge et mourra tel. Si vous lui demandez pourquoi, il vous répondra en se frappant le front: "Ca me regarde!"

—Ah! les bleus! crie-t-il sur la place à l'approche des élections. Les maudits bleus, c'est eux qui sont la cause de tous les maux. Les bleus sont des imbéciles, des vendus, les bleus, c'est du monde qui vont nous ruiner.

—Pais-toé, sans coeur, fait le vieux Mathias qui passe par là, les rouges c'est bon à rien. Les rouges, c'est rien qu'une bande de corailloux comme toi et pis des batteurs de femme. . .

—Tas menti, sacré ivrogne que t'es, hurle Baptiste, et la discussion continue sur le même mode déchaînant dans le riant petit village des haines qui dureront.

Cette aveugle obstination politique est bien là un trait saillant de notre caractère. Tel électeur qui sera bleu ira dans les assemblées politiques, empêchera les adversaires de parler, acclamera son député et votera pour le parti conservateur parce que c'est le parti conservateur qu'il aime.

On s'étonne que les ministères changent si souvent en France; au Canada on semble croire que c'est là un mauvais signe. On a tort.

Plût au Ciel que le ministère changeât plus souvent dans cette province de Québec! Plût au ciel que les Canadiens lorsqu'ils sont fatigués de tel cabinet eussent le coeur de s'en débarrasser et promptement! Hélas, ici le rôle de l'opposition est presque nul; le premier ministre gouverne en tyran. Il peut à son gré s'entourer de croutes et de zéros comme M. . . (mot coupé par la censure).

Il peut décréter des ukases, la majorité des députés libéraux le suivront comme un seul homme parce qu'ils sont libéraux.

Bien peu parmi nos représentants peuvent se vanter d'agir librement; d'ailleurs voudraient-ils voter selon leur jugement que les mots de traitres, de reviro-capot,

PICPOQUE.

## Le pourcentage d'alcool

Il est plus faible dans foule de breuvages maudits par les prohibitionnistes que dans d'autres [tel le Grape Juice] qu'ils favorisent.

### Qu'en pensent nos candidats actuel ?

A la dernière session de la Législature de Québec, une question fut posée au gouvernement par M. Armand Lavergne, député de Montmagny, question qui est restée sans réponse.

M. Lavergne avait demandé si le gouvernement possédait des statistiques indiquant le pourcentage d'alcool que contenaient la Chartreuse, le Sherry, le Porto, le Champagne, le Bordeaux, le Bourgogne, le vin de messe et la bière.

Son but était de fournir au Parlement des arguments en faveur de l'octroi de licences spéciales pour la vente de la bière et des vins légers: mais, comme nous l'avons dit, cette question qui a provoqué un intérêt intense au dehors comme au dedans de l'Assemblée Législative est restée sans réponse.

Sans doute parce que le Gouvernement n'a pu recueillir, en temps pour les communiquer aux législateurs, les renseignements demandés par le député de Montmagny.

### LA VRAIE TEMPERANCE

Mais, nous avons confiance que cette lacune sera comblée, à la prochaine session, alors que la Législature sera tout probablement appelée à se prononcer sur la question d'octroyer des licences spéciales de bière et de vin, dans le but de promouvoir les intérêts de la vraie tempérance au sein de la province de Québec.

En attendant que les statistiques officielles du gouvernement viennent compléter les renseignements que nous sommes en état de fournir à nos lecteurs, à ce sujet, voici un tableau indiquant le pourcentage moyen d'alcool de poids que contiennent les breuvages les plus en usage au Canada, tels que les vins français de table, les liqueurs fines, le whiskey, le gin et le cognac et enfin la bière!

### DES STATISTIQUES

Breuvage	Pourcentage moyen d'alcool de poids.
Bordeaux (Claret) . . . . .	10.3
Sherry . . . . .	17.5
Madère . . . . .	15.4
Champagne . . . . .	10.
Lager . . . . .	3.8
Lager allemand . . . . .	4.8
Bière et Porter . . . . .	5.
Cidre de pommes . . . . .	5.
Cognac . . . . .	47.
Whiskey écossais et irlandais . . . . .	40.
Gin . . . . .	30.
Chartreuse . . . . .	32.
Absinthe . . . . .	51.
Rhum . . . . .	60.

### LE GRAPE JUICE

Cette liste n'est pas complète, mais les chiffres qu'elle contient sont indiscutables.

Elle eût pu contenir nombre de soi-disants breuvages de tempérance tels que le vin de gingembre, la bière de gingembre, si populaire parmi les buveurs d'eau et qui contiennent une forte quantité d'alcool; ce qui du reste leur donne du ton et de la saveur.

Cette liste eût pu faire mention du fameux "Grape Juice" si cher aux prohibitionnistes et dont quelques échantillons analysés par l'expert du gouvernement du Canada ont révélé une proportion de 18 à 31 pour cent d'alcool de preuve.

### QUELQUES PARTICULARITES

Cette liste ne dit rien non plus de certaines fameuses médecines brevetées qui contiennent plus d'alcool que le vin de Bordeaux ou la bière, et qui pourtant se vendent couramment dans nos pharmacies les plus fashionables.

Reste encore le vin de Messe dont cette liste ne parle pas et dont les experts affirment qu'il contient de 16 à 20 pour cent d'alcool de poids.

Bref, il est facile de prouver que ce n'est pas la nomenclature sous laquelle ils sont classés, qui fait les breuvages alcooliques, mais le degré d'alcool qu'ils contiennent.

Ce fait, les prohibitionnistes feignent de l'ignorer, mais il est le principe même de la tempérance qui n'interdit pas l'usage de tout stimulant quelconque, mais fait la part entre les spiritueux qui sont franchement alcooliques et les breuvages fermentés qui le sont peu ou à peine.

### SOYEZ LOGIQUES !

C'est pourquoi, avec les vrais amis de la vraie tempérance, nous posons la question:

"Pourquoi confondre la bière et le vin avec les boissons alcooliques proprement dites, puisque le peu d'alcool que ces breuvages fermentés contiennent les rend inoffensifs, et pourquoi ne pas en répandre l'usage en encourageant la vente au moyen d'un régime de faveur, pour l'octroi de licences spéciales et peu coûteuses?"

Refuser de se rendre à l'évidence de ces faits, ce serait vouloir éterniser la lutte contre l'alcool, en écartant la seule solution du problème de la tempérance.

### LA LEGISLATURE

La prohibition absolue que préconisent les sociétés de tempérance anglaises, celle que l'on tente d'établir dans cette province après l'avis imposé à la province d'Ontario, est une impossibilité.

Il ne peut venir à l'esprit d'hommes sensés et bien portants de supprimer la bière et le vin. On n'a pas le droit de priver un homme d'un verre de vin, d'un verre de bière.

Au gouvernement de Québec, une fois en possession des faits se rapportant à la question, de légiférer de façon à résoudre le problème dans le sens indiqué par tous les vrais partisans de la tempérance.

### CES DICTATEURS

Au cours de sa convention an-

nuelle, qui vient de se terminer à Montréal, la "Dominion Alliance" (que Dieu la prenne en sa sainte garde!) a accepté une résolution s'engageant à faire décréter la prohibition dans la métropole comme dans tout le reste de la province au cours de l'année 1917.

Pour du culot, c'est du culot! Vous voyez d'ici ces dictateurs au petit pied décréter que la province de Québec deviendra aussi "sèche" qu'un discours de John H. Roberts, et déclarer cela quelques semaines seulement après une interview avec sir Lomer Gouin, dans laquelle celui-ci leur avait déclaré que cette province n'était pas mûre pour la prohibition. L'opinion du premier ministre ne compte évidemment pas pour beaucoup auprès des apôtres de la "Dominion Alliance".

### LES CANDIDATS

Comme il est certain que Montréal, qu'ils appellent la place forte par excellence du commerce des liqueurs, sera le premier objet de leur nouvelle offensive, exerçant sur eux le même magnétisme que Verdun sur les Allemands, c'est à tort, croyons-nous, que les candidats aux honneurs municipaux semblent passer sous silence une question qui intéresse Montréal au plus haut point, une question qui prime toutes les autres, dont la solution s'imposera sûrement à l'attention de notre administration municipale, au cours des deux années qui vont suivre.

Le défi ayant été porté publiquement, il s'agit de le relever; et le public de Montréal est en droit d'attendre de ceux qui briguent ses suffrages qu'ils signifient leur volonté bien arrêtée — comme l'a déjà fait bravement l'échevin L.-A. Lapointe, candidat à la mairie — de défendre les intérêts de la métropole contre le fanatisme de nos buveurs d'eau.

### AUX ELECTEURS

Le futur maire de Montréal, les contrôleurs et les échevins qui seront élus au scrutin du 3 avril seront donc les arbitres des destinées de la métropole, puisqu'ils auront leur part dans la solution du problème qui se pose actuellement.

Bien qu'il soit tard, il appartient aux électeurs de sonder, à la dernière minute, les reins et les

coeurs des candidats sur cette question primordiale. Secouons les indifférents! C'est l'indifférence de nos hommes publics — qui en certains cas est allée jusqu'à la complaisance — qui a permis à une poignée de sectaires, de fanatiques et d'hypocrites orgueilleux de faire des dupes, au nom de la tempérance, au Canada.

### L'ABRUTISSEMENT

Sans accorder à la Dominion Alliance plus d'importance qu'il ne faut dans la province de Québec, prenons nos précautions contre ces quakers qui après nous avoir privés de la bière et du vin, en viendront ensuite à vouloir nous priver de la cigarette et même des théâtres. Sous Cromwell, il fut un temps où Shakespeare tomba dans l'oubli en Angleterre parce que les théâtres étaient tous fermés. Est-ce cette période d'avancement intellectuel que l'on veut établir ici?

Pour terminer, nous nous permettons d'extraire de la lettre d'un avocat canadien-français de San-Francisco — lecteur assidu de "L'Autorité", et qui la félicite de ses campagnes — ce passage assurément fort instructif:

### VOIX DE LA CALIFORNIE

"Quant à la question prohibitionniste, c'est généralement la marotte de tous ceux qui ont des estomacs défoncés, ou qui ne peuvent plus se contrôler dès qu'ils ont pris une goutte. Comme on dit au Canada: "Il y a des cochons partout et en tout. . ."

"Nombreux sont les puritains hypocrites qui vidant les bouteilles dans les coulisses" aux Etats-Unis. Ils font une propagande du diable. Le résultat a été que dans l'Etat de l'Oregon et dans celui de Washington, où la prohibition a été adoptée récemment, tout est mort dans les grands centres. Seattle et Portland sont morts. Les industries font banqueroute et le reste s'en ressent. Leur commerce s'est dirigé ici, à San-Francisco, et déjà ils s'en repentent.

"En Californie, la question va revenir en novembre, mais nous ne craignons rien, car l'expérience des Etats adjacents est connue du public, et il y a déjà assez de chômage sans en causer davantage."

Sylvio PICAUD.



ZOE: — J'espère que tu vas voter pour Giroux.  
BAPTISTE: — P'te cré, sa mère, c'est l'meilleur.

# LETTRE DE QUEBEC

(Spécial à "L'Autorité")  
 Québec, 30 mars. — Tandis que les Montréalais sont occupés à leurs luttes municipales, ils ne pensent sans doute pas à quelque chose qui se trame à Québec et qui pourtant les intéresse vivement.

Voilà. Le gouvernement de sir Lomer Gouin se prépare à faire dissoudre les Chambres et à ordonner les élections générales pour une date très prochaine. Les dernières élections générales provinciales ont eu lieu au printemps de 1912. Le parlement actuel aurait donc pour plus d'un an à vivre si l'on voulait lui laisser faire son temps.

En ce temps de guerre et surtout de trêve politique, au moment où les deux grands partis politiques viennent de décider unanimentement, à Ottawa, de prolonger d'un an la durée du parlement fédéral, cette décision de dissoudre les Chambres de Québec plus d'un an avant la date fixée par la constitution ne manquera pas de soulever de vives réactions, en certains quartiers.

Certes, la chose n'est pas encore décidée; mais le petit Asmodée qui me renseigne et qui a soulevé le plafond de la somptueuse salle de réunion du cabinet Gouin nous a permis de savoir que la question a été discutée il n'y a pas bien longtemps au cabinet Gouin. Or, ce n'est pas une affaire ordinaire, et pour qu'un chef de gouvernement pose la question à ses ministres, c'est que c'est sérieux.

Quels motifs invoquerait-on pour dissoudre les Chambres à pareille époque? C'est un secret des dieux que je n'ai pu pénétrer encore. Les ennemis du gouvernement diront certainement qu'il n'y a aucun motif sérieux pour une telle décision, mais ceux qui sont un tant soit peu au courant de la politique savent bien que c'est la chose la plus facile au monde que de trouver des motifs pour faire dissoudre les Chambres.

Les plus mécontents en cela seront, à n'en pas douter, les députés, bleus ou rouges, qui ne verront pas sans amertume s'enlever un an d'indemnité parlementaire, surtout s'ils craignent d'affronter leurs électeurs, chose qui est toujours à craindre.

x x x

À Québec, ce n'est pas aux élections municipales qu'on se bat, comme à Montréal, c'est après. Nos élections municipales se sont passées le plus paisiblement du monde, quatre sièges seulement ayant été contestés, sur vingt-cinq. Mais on s'est repris après les élections. Et nous venons d'assister à une suite de batailles rangées entre le maire Lavigneur et ses partisans, d'un côté, et ceux qui ne partagent pas ses vues, de l'autre.

Le maire Lavigneur, qui a d'ailleurs été élu par acclamation, a vu soudain sourdre une vive opposition dès les premiers jours de son administration, au sujet de la formation des divers comités civiques permanents, et peu s'en est fallu que la majorité du conseil ne votât non confiance en lui.

Il a gagné son point, mais au prix de supplications extrêmes.

Parmi les membres de notre conseil de ville, il y a des "professionnels", avocats et médecins, qui se croient humiliés de voir un marchand de pianos à la tête des affaires municipales. Et le maire Lavigneur a mis le comble à leur indignation quand il a proposé de mettre un boucher au poste de leader du conseil et de président du comité des finances.

Que ces snobs aient tort ou raison, ce n'est plus le temps de régrimber. Ils ont laissé élire le maire Lavigneur par acclamation, qu'ils l'endurent. Et d'ailleurs, si un marchand de pianos ne vaut pas l'épicer qui nous avons eu durant six ans à la tête de nos affaires municipales!

Quant au boucher qui se trouve aujourd'hui notre "leader", il n'est pas aussi "bouché" que cela.

x x x

Tout le monde admet que la loi du libelle, dans la province de Québec, est la plus odieuse qui soit dans tout le Canada. Un procès qui vient de s'instruire à Québec nous en convainc plus que jamais. Un journal montréalais est actuellement poursuivi pour libelle dans trois dis-

tricts, à Québec, à Montmagny et à Montréal.

Quand un journal publie un article dont un citoyen a à se plaindre, ce citoyen peut intenter un procès en dommages dans chacun des districts judiciaires où ce journal circule. Comme il y a plus de vingt districts judiciaires dans notre province, c'est vingt actions qui peuvent être instituées contre un journal. Vous voyez d'ici le résultat. Dans la plupart des cas, un journal préférera régler ces procès hors de cour, pour éviter des frais, plutôt que d'aller se défendre devant vingt tribunaux divers.

Voilà pourquoi "L'Autorité" traînée depuis Hull jusqu'à Percé pour se défendre contre des gens qu'elle a attaqués dans l'intérêt public? Car je ne doute pas que cet excellent journal ne circule jusque dans les recoins les plus reculés de la province!

Notre loi du libelle est odieuse. Nos législateurs le savent. Pris séparément, les uns après les autres, la plupart l'admettent. Mais d'où vient que, malgré les supplices qui leur ont été faites en maintes occasions, on n'a jamais réussi à faire modifier cette loi?

La liberté de la presse n'existe pas dans notre province, qui passe pour être la plus libérale du Dominion. Il faut qu'elle existe. Il faut la créer.

Voilà une tâche magnifique pour un journal à idées libérales comme "L'Autorité".

VIEUX ROUGE

## M. GIROUX répond

M. le directeur de "L'Autorité", Montréal.

M. le directeur,

En réponse à la lettre de M. Alfred P... journaliste, parue dans votre numéro de "L'Autorité" de mercredi j'assure à ce brave ouvrier que si je suis élu au Bureau de Contrôle le 3 avril — ainsi que j'en ai des à présent la certitude — je n'emploierai auprès de la Compagnie des tramways afin d'obtenir d'elle qu'elle aménage ses tramways de façon à permettre de fumer à ceux qui le désirent.

Comme lui je constate qu'il est permis de fumer dans les tramways de Saint-Laurent et de Cartierville, et qu'il pour le moins il est logique de voir que le même avantage est refusé aux voyageurs qui se meuvent dans le centre de la ville. Il suffirait en effet, de diviser les voitures en deux compartiments, dont un réservé aux fumeurs; ou bien, d'attacher, comme la chose se pratique en certaines villes, un petit tramway spécial à la queue de l'autre.

Depuis mon entrée dans la vie publique — et il y a de cela nombre d'années — je me suis toujours employé à améliorer le sort des classes laborieuses, et je reconnais que c'est une grande privation pour un ouvrier allant et revenant de son travail matin et soir, obligé de plus souvent de parcourir de longues distances dans la monotonie d'un trajet de tramway, je reconnais que c'est une grande privation que d'être obligé de remettre sa pipe dans sa poche.

Les ouvriers de Montréal, M. le directeur, peuvent donc compter sur mon concours dans cette circonstance comme dans tant d'autres — ainsi, lorsqu'il s'est agi de diminuer la taxe de l'eau.

Votre très dévoué,  
 Napoléon GIROUX.

# Lapointe acclamé

Le grand ascendant pris par M. L. A. Lapointe sur le peuple s'affirme tous les jours davantage. Et l'assemblée du quartier Laurier qui vient d'avoir lieu ce soir a été un triomphe pour le "vieux lion" qui a prononcé un vibrant et puissant discours que les électeurs ont comblé d'applaudissements frénétiques.

Rompu comme il l'est à toutes les questions qu'il a débattues depuis quinze ans; connaissant les hommes et les choses profondément, le leader a procédé avec véhémence au procès de ceux qui furent responsables du gâchis qu'a laissé le défunt conseil. Il commence par passer à tabac, sans pitié, le maire Martin, pour les moyens auxquels il a recourus pour sa campagne électorale assurée, d'après sa propre déclaration que lui, M. Lapointe n'est pour rien dans cette affaire.

L'orateur abandonne ce sujet alors que le public lui dit: — On sait que c'est pas vrai! —

— Très bien! Je vous remercie de cette confiance en moi et je suis touché de voir que vous me le démontrez avec tant de sympathies.

M. Lapointe explique alors comment le maire voulait à la fin de terme, pour couvrir le déficit, prélever 25 pour cent sur tous les salaires et comment, lui, Lapointe s'objecta à cela avec la dernière violence.

— J'ai suggéré des moyens acceptables et le maire a fait tout son possible pour me combattre. J'ai cependant réussi à ce que l'on ne touche pas aux salaires des employés. Ce n'est pas eux qui sont responsables des erreurs de l'administration et des déficits.

— Maintenant, quant à la question des tramways, il est facile de vous dire ce que j'ai fait. Aucun projet n'est venu devant le conseil et chaque fois que l'on parla soit des projets Côté, Hébert ou Martin, j'ai toujours débattu contre chacun avec aplomb. Il est facile de retracer dans la Gazette Municipale, tous mes votes chaque fois que l'on amenait une affaire de tramway. A tout événement rappelez-vous que cette aventure du tramway n'a pas été très profitable au maire. Elle lui a attiré un procès pour mépris de cour et une amende de \$1,000 qu'il a payée après avoir selon son expression "HYPOTHEQUE" une de SES propriétés.

Puis au sujet du tramway, M. Lapointe ajoute: —

Si on avait taxé ses profits dans toute la ville, quelle source de revenus cela aurait constitué pour la ville qui en a tant besoin? Le maire, ne faisant que de la tragédie en présentant un projet sorti on ne sait d'où et en se raltant finalement à un autre sort "on sait trop d'où cette fois", a gâté toute l'affaire, il s'est attiré des injonctions, des procès et l'affaire est restée en panne avec les intérêts de la ville. Si M. Lapointe est élu, il s'engage à régler la question du tramway, mais sans complot, sans conciliabules, à la

manière des honnêtes gens avec toutes portes et toutes fenêtres ouvertes. Il consultera les corps publics, les journaux et tous ceux qui voudront être entendus et il ne règlera définitivement la question qu'après l'avoir soumise au tribunal du peuple par référendum.

M. Lapointe a aussi fait, en réponse à une interpellation, la critique de l'administration financière de M. Martin. Celui-ci avait été prévenu par le "leader" lui-même de la nécessité d'économiser en 1915 car ce n'est qu'avec le concours de M. Lapointe — et le maire l'a reconnu publiquement alors — qu'on n'a pu boucler le budget, cependant, il n'en a pas moins continué, suivi en cela par les commissaires, son administration folle aboutissant au gouffre d'un déficit de deux millions, pour le remboursement duquel il propose maintenant impudemment de taxer l'électorat.

Comme on demande à M. Lapointe s'il n'est pas vrai que le conseil a approuvé les expropriations. — Quelquefois, en effet, répond M. Lapointe, mais je puis vous assurer que moi, L. A. Lapointe, je n'ai jamais voté pour aucune de ces dépenses folles, et vous n'avez qu'à rechercher mes votes dans les procès verbaux, pour vous en convaincre.

M. Martin vient de demander aujourd'hui de le laisser continuer son œuvre. Son œuvre, puisque c'est lui qui a tout fait comme il le prétend, c'est le déficit. Voyons! comme contribuables intéressés à la bonne administration de la ville, allions-nous le laisser continuer ininterrompue M. Lapointe.

M. Lapointe a déclaré que s'il était élu maire, comme il l'espère, sa connaissance pour les seize années de devoirs services qu'il a donnés à la ville, il ne croira pas après deux ans qu'il a été plus grand que ses prédécesseurs, comme M. Martin, et il se retirera tranquillement chez lui. Il n'aura pas de velléités de ressortir ses portraits et ses ban-

deroles parce qu'il les aura détruits le lendemain de l'élection.

"Pourquoi toute cette mascarade digne des bateliers de cirque? Qui paie ces sommes folles? Dans quel but? A toutes ces questions la réponse est facile: ce déploiement et ce gaspillage d'argent est rien moins qu'une tentative, qui a pris malheureusement trop souvent dans le passé, pour tromper le peuple.

"Je suis honnête, je suis encore plus honnête, je suis le plus honnête de tous, orient sur tous les tons de multiples candidats comme si l'honnêteté était une marchandise qui s'offre à la crie. Méfiez-vous des habileurs, électeurs de Montréal, et jugez les hommes, non pas suivant leurs promesses — mais suivant leurs œuvres et leur passé. Montrez une fois pour toute que vous ne voulez plus être bernés et du suffrage de lundi se dégagera une leçon longtemps attendue qui aidera puissamment à assainir nos mœurs politiques.

Vous êtes les juges, soyez impartiaux mais soyez inexorables: il y va de votre avenir et de l'avenir de toute la ville de Montréal. Plus, il y va de la bonne réputation des Canadiens-français puisque nous sommes la majorité dans la métropole.

Le leader veut cesser de parler quand la foule à grands cris réclame qu'il continue. M. Lapointe se rend de bonne grâce à cette demande et fait une grande revue des travaux publics. — Le maire, dit-il, prétend qu'il a tout fait. Il a donné un million ici, un autre là. Et moi qui fus le leader du Conseil, moi qui préparai toutes les motions, qui les présentais, qui les débattais au Conseil, est-ce que je n'ai rien fait?"

— Bravo! Bravo! crie la foule.

M. Lapointe a parlé également à Rosemont où il a été reçu aussi chaleureusement que dans le quartier Laurier.

La foule l'a accompagné jusqu'à sa voiture et on lui a fait une longue ovation.

# Votez pour Giroux

## Les canadiens-français sont tous pour Duncan McDonald dans cette élection

A cause de tous les postes qu'il occupe dans sa carrière, à cause du zèle qu'il a manifesté pour les ouvriers, nous devons le considérer comme un des nôtres.

Son passé, ses actes, son esprit civique nous montrent que nous pouvons compter sur DUNCAN McDONALD lorsqu'il sera maire.

Lundi, nous tracerons notre croix (X) devant le nom de DUNCAN McDONALD.

Un dernier mot avant l'élection:

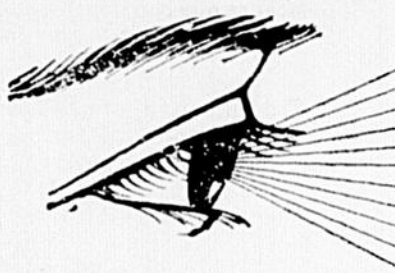
Nous, LES OUVRIERS CANADIENS-FRANCAIS allons faire de DUNCAN McDONALD le

**Maire de Montréal**

LES ASSEMBLEES DE CE SOIR pour appuyer la candidature de DUNCAN McDONALD seront tenues: à la Côte St-Paul dans la salle de l'Hôtel de Ville au parc Amherst au "Congregational Club Hall", rue St-Valier près St-Zotique et au "Park Avenue Extension"

## Votez pour Rodrigue Langlois comme Contrôleur

**L'Oeil qui n'est jamais clos**



- La rue Drolet.
- L'affaire Aztec.
- Les Débitaires de Saint-Gregoire le Thuamaturge.
- La liste des souscripteurs au cadeau de Noël.
- Le Bain Lafontaine.
- Le Garage Municipal.
- Les "sachons" de l'échevin Mécard.
- La transaction de la Côte-des-Neiges.
- L'emplacement du Marché à \$250,000.
- La station de pompage de la rue Craig.
- Laurin et Leitch.

**Et tout ce qu'il a su Voir à l'Hôtel de Ville au cours des deux dernières années**



Ne ferait-il pas un contrôleur de premier ordre? Il est précisément l'homme de la situation.

Fondateur du Comité de Vigilance.

Quinze années avec Gunn, Langlois & Cie.

## Votez pour Rodrigue Langlois comme Contrôleur

**C'EST MON DROIT**

**Electeurs du Quartier Ahuntsic-Bordeaux**

C'est mon DROIT de me présenter devant vous comme enfant du Quartier.

C'est mon DROIT, parce qu'une accusation grave ne pèse sur moi; que VAINQUEUR OU VAINCU, je marcherai la tête haute, sachant qu'on m'a fait la lutte par ambition.

C'est aussi mon DROIT, parce que j'ai travaillé pour mon Quartier.

C'est encore mon DROIT, parce que, dans un temps où l'ouvrage était si rare, J'AI FAIT RENAITRE LA JOIE DANS BEAU COUP DE FAMILLES, EN PROCURANT DU TRAVAIL, SOIT A UN PERE, SOIT A UN FILS QUI ETAIT LE SOUTIEN D'UNE FAMILLE.

C'est mon DROIT, parce que tous les ouvriers honnêtes ont trouvé en moi un ami et protecteur dévoué; je crois que ces quelques considérations vous diront pour QUI voter le 3 avril prochain.

GORDIEN MENARD,  
 L'AMI DES OUVRIERS.

**Electeurs de Montréal!!**

Vous sauvegarderez vos intérêts en choisissant comme Contrôleur

**E. W. VILLENEUVE, le candidat de L'ENTENTE CORDIALE**

qui a l'appui de tous ceux qui veulent le

**Bien-être de la Ville.**

**Votez de bonne heure, Lundi!**

**DANS ST-DENIS**

pour **EDDIE DEERY**

Le seul candidat dans le quartier, qui se soit déclaré hostile à de nouvelles taxes.

**WHITE CROSS**

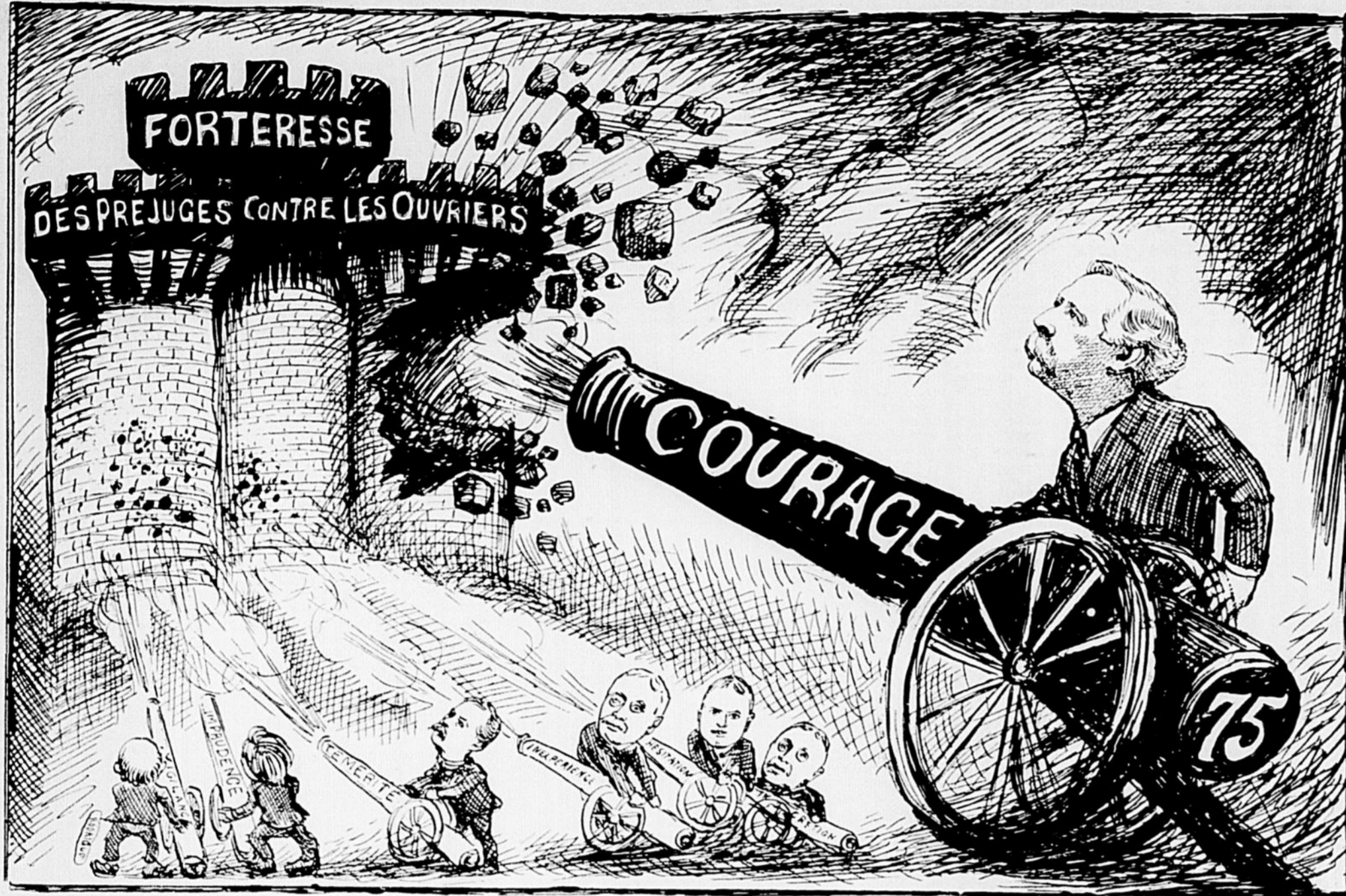
**TABAC NATUREL A FUMER**

**ROUGE ET QUESNEL**

Manufacturé par La Cie B. HOUDE, Limitee, Quebec.

**Pavillon en Satin dans les Paquets.**





GIROUX:—C'EST MON 75 QUI A DEMOLI CE FORT-LA. C'EST PAS AVEC VOS TIRE-POIS QUE VOUS AURIEZ REUSSI A FAIRE CA.

**Comme des mouches**

Notre-Dame des Désespoirs  
La Mort est saoule!...  
Emile Verhaeren.

Vois-tu dans les matins troublants  
S'en aller sur la route grise  
La file des corbillards blancs  
Et des gens que la douleur brise?  
Notre-Dame! lève ta main,  
Tu guéris tout ce que tu touches  
Et barre à la Mort le chemin...  
Mon Dieu! Ça meurt comme des mouches!

Vois-tu messieurs les béchevins  
Jeter l'or en folles dépenses  
Et s'engraisser de pots de vin  
Sans ne rien faire pour l'enfance?  
Notre-Dame des Bons Secours,  
Fais la part des petites bouches;  
Il faut du lait, non des discours,  
Mon Dieu! Ça meurt comme des mouches!

Vois-tu le peuple est indigent,  
Les moissons de petits faciles,  
Et si Grizon a trop d'argent  
C'est qu'il y a trop d'indésirés,  
Notre-Dame des Morts-de-faim,  
Les péres deviennent farouches;  
A tous leurs malheurs mettez fin,  
Mon Dieu! Ça meurt comme des mouches!

Vois-tu, (tentons tous les moyens,  
Faudrait prélever sur les courses  
Un peu des paris "canadiens"  
Pour garnir les plus pauvres bourses?  
Notre-Dame des Malchanceux,  
Pourquoi ces agitateurs lonches  
Quand les petits sont malheureux?  
Mon Dieu! Ça meurt comme des mouches!

Vois-tu, faut donner des vaissaux  
A la belle-mère Angélette,  
Et nous, nous portons les berceaux,  
L'avenir de notre race, en terre!...  
O Notre-Dame des Tourments,  
Protégez le fruit de leurs couches!  
Gardez les petits aux mamans,  
Mon Dieu! Ça meurt comme des mouches!

Ernest TREMBLAY.

**MURAD**

**CIGARETTES**

CERTAINES cigarettes ont un goût agréable lorsqu'on les allume—mais du moment qu'elles sont fumées jusqu'à la moitié elles perdent leur bon goût.

**TEL N'EST PAS LE CAS DES CIGARETTES MURAD**

Un des points saillants de la Murad c'est qu'elle conserve SA FRAICHEUR, SON AROME ET SON GOUT DELICIEUX jusqu'à la dernière parcelle.

Comme l'a dit un fumeur enthousiaste:  
"La Murad est une perfection lorsqu'on l'allume et va s'améliorant en se fumant."

Tous les fumeurs de cigarettes MURAD peuvent attester ce fait.

**Partout - Pourquoi? QUALITE SUPERIEURE**

**Ovations sur Ovations**

Le quartier Saint-Henri a déjà vu de nombreuses joutes électorales—mais l'aspect que présentait la salle municipale, lorsque M. le commissaire Giroux y a porté la parole, hier soir, était unique. La foule était considérable. Elle remplissait littéralement la vaste enceinte, au point que, à un moment de l'assemblée, des personnes ne purent entrer.

M. Giroux a fait un discours d'une grande importance dont on peut dire que la sorte de Montréal en dépendra dans les deux années à venir. Car il y a une crise financière dont il faut sortir, et cela sans ajouter au fardeau des taxes, car les contribuables en sont accablés.

Une stricte politique d'économie s'impose. Pour cela il faut envoyer à l'hôtel de ville des hommes qui ont le sens des affaires, considérant avant tout l'intérêt général, doués d'esprit civique et possédant des qualités administratives mûries par l'expérience.

Le commissaire Giroux est de ceux-là. Il a pour lui son passé, il a pour lui les solides idées qu'il préconise en ce moment pour tirer la ville de l'impasse actuelle.

Comme on a pu le constater encore hier soir, M. Giroux ne fait pas toutes sortes de promesses qui seront oubliées au lendemain des élections. Non, M. Giroux présente d'abord son "record", si on peut dire, il fait une revue de ce qui s'est fait à l'hôtel de ville dans les dernières années—il analyse les causes qui ont amené le déficit du budget et tiré ensuite les conclusions qui s'imposent.

Quand M. Giroux, en 1917, proposa au Conseil, comme en font foi les procès-verbaux de l'époque, la diminution de la taxe de l'eau, il avait en vue de donner au peuple la mesure de justice qu'il réclamait, mais il s'était aussi assuré que le revenu général de la ville n'en souffrirait pas; de même, lorsque, à la commission des écoles catholiques, il fit abolir la contribution mensuelle.

Lorsque M. Giroux, également, donna aux ouvriers une échelle de salaires raisonnables, c'était avec la conviction arrêtée que les finances municipales n'en souffriraient pas.

Cette prompte vision des choses, ce regard en avant qu'il jette dans toute chose, ne se laissant jamais aveugler par les circonstances du moment, ont toujours placé M. Giroux à cent coudées au-dessus de la plupart de ses collègues. C'est pourquoi chaque fois qu'une grosse question surgissait au Conseil—comme souvent au Bureau des Commissaires, on sollicitait son opinion avant de se prononcer.

En se présentant devant tout électeur de Montréal, M. Giroux a arrêté soigneusement le programme de mesures et de réformes municipales sur lequel il veut fonder sa réélection.

D'abord, car c'est la question la plus pressante, il préconisera des mesures pour rétablir l'équilibre dans les finances municipales. Cela, nous l'avons déjà dit, se fera sans augmentation aucune des taxes. Cette mesure sera prévenue par une sage politique d'économie: l'emploi réglé des sommes qu'on laisse dormir dans le trésor municipal, les contrats aux plus bas soumissionnaires, l'exécution des travaux publics sur une base plus économique, des salaires absolument équitables pour tous, — sans qu'il soit nécessaire, remarquons-le bien, de diminuer le nombre du personnel — bref, un meilleur fonctionnement de tout le rouage municipal.

La question du tramway attirera également toute l'attention des autorités municipales. M. Giroux, s'il est réélu, s'appliquera à rechercher les bases d'un règlement équitable pour toutes les parties intéressées; puis, lorsqu'on se sera arrêté à un projet de contrat, il sera soumis à l'approbation du peuple par voie de referendum. Si le projet est approuvé par le peuple, la transaction sera baelée.

Ce sont là quelques-unes des idées que le commissaire Giroux a exposées aux électeurs, hier soir, au milieu d'applaudissements répétés. Lorsque M. Giroux, hier soir, quitta la salle municipale de Saint-Henri, il fut reconduit jusqu'à sa voiture par une foule enthousiaste qui lui fit une belle ovation.



**L. A. Lapointe**  
Le Candidat sans reproche.  
16 ans de votes honnêtes.

Si vous êtes opposé à l'augmentation de la taxe foncière — même celle demandée pour cette année par M. Martin. — Votez pour L. A. Lapointe.

Si vous êtes en faveur de l'uniformité de la taxe d'eau (4 p.c.) pour tous les quartiers de la ville. — Votez pour L. A. Lapointe.

Si vous voulez un contrat équitable pour tous avec la Cie des Tramways — contrat qui assurera un taux minimum pour les passagers et un meilleur service, en même temps que de plus forts revenus pour la ville. — Votez pour L. A. Lapointe.

Si vous croyez que M. Martin a été assez honoré par ses deux ans de Mairie et que M. McDonald n'a pas de titre à cette honneur. — Votez pour L. A. Lapointe.

Si vous croyez être bien protégé dans les circonstances actuelles, élisez de bons commissaires et échevins, et votez pour L. A. Lapointe.

Si vous êtes opposé aux "schemes" et aux mesures louches et douteuses. — Votez pour L. A. Lapointe.

M. Lapointe n'a pu malheureusement rencontrer tous les électeurs à ses assemblées, le temps lui manquant; néanmoins il a la confiance qu'ils comprendront qu'un vote pour lui assurera une administration civique meilleure et plus saine.

**GRANDES ASSEMBLÉES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN**

Ce soir (Samedi) à 8 hrs. P.M.

Salle St-Charles 220, rue Island  
Notre-Dame de Grâces Ancien Hôtel-de-Ville

Demain (Dimanche),  
A 2 hrs. P.M. Quartier Mercier Ancien Hôtel-de-Ville  
A 8 hrs. P.M. Ahuntsic Salle Latendresse

A 8 hrs. P.M. Quartier Bordeaux Ancien Hôtel-de-Ville

**COMITE CENTRAL**  
L. A. LAPOINTE  
52, Rue St-Jacques,  
Main 522

**M. J.-A. COULOMBE**

Parmi une pléthore de candidats, dans Hochelaga, le plus digne d'attention, selon nous, est M. J.-A. Coulombe, homme d'affaires ayant déjà fait ses preuves.

Les véritables hommes d'affaires ont toujours été trop rares dans les rangs des échevins qui se sont succédés à l'hôtel de ville depuis nombre d'années.

C'est pourquoi nous croyons que la candidature de M. J.-A. Coulombe — lequel, outre d'être profondément rompu aux affaires, a une longue expérience des questions ouvrières — a toutes les chances de réussite et pour une raison fort simple: parce que de toutes elle est de beaucoup la plus recommandable. Que les ouvriers d'Hochelaga ne l'oublient pas.

**M. EDDIE DEERY**

Sportsman émérite, M. Eddie Deery a cru qu'une nouvelle campagne municipale dans Saint-Denis (car ce n'est pas sa première) le conduirait, cette fois, à la victoire finale, celle qu'ambitionnent patiemment, mais résolument, tous les vrais sportsmen.

Il a pris la première manche sur ses adversaires en s'opposant, dès le début de la campagne, à toute taxe nouvelle pour l'administration de Montréal.

Une assemblée contradictoire aura lieu ce soir, dans l'Académie Saint-Paul, à laquelle M. Deery comme tous ses amis.

**AVIS**

**A MM. Perron et Robert**

Si vous voulez vous éviter des coups de pieds à l'endroit où le dos... perd son nom, mu-selez vos chiens...

**OU SINON**

**GARE AUX SAUCISSES!**

**"L'AUTORITE".**

**Pensez à vos affaires!**

MONTREALAIS, qui d'ici quarante-huit heures serez sortis de la TOURNEMENTE ELECTORALE, pensez maintenant à vos AFFAIRES. Les candidats, LUNDI SOIR, auront été pesés dans la BALANCE DU SUFFRAGE UNIVERSEL. Entre tant qui se sont crus APPELES, peu seront ELUS.

**Chacun pour soi**

PROPRIETAIRES, après avoir été en proie pendant QUINZE JOURS à la FIEVRE MUNICIPALE, songez à vous défaire sans de nouveaux retards des PROPRIETES dont vous voulez disposer. LAISSEZ vos nouveaux administrateurs se débrouiller comme ils pourront avec L'ECHEVEAU MUNICIPAL, et que chacun de VOUS songe à ses PROPRES AFFAIRES!

**L'Occasion est unique**

L'OCCASION est UNIQUE, sans EGALE. L'ouverture du MARCHE AUX IMMEUBLES, à Montréal, a eu pour résultat de communiquer une IMPULSION sans pareille à L'IMMEUBLE, qui était STAGNANT, quoique toujours VIGOUREUX.

**Regardez nos tableaux**

ALLEZ consulter les tableaux du MARCHE AUX IMMEUBLES. Vous y trouverez une liste des PROPRIETES qui seront offertes à L'EN-CAN dans quelques jours. Vous en verrez même les PHOTOGRAPHIES. Le MARCHE voit toujours à ce détail, sur demande des clients, qu'il s'agisse pour eux de VENDRE ou D'ACHETER.

**Vendeurs et acheteurs**

RENDEZ-VOUS DONC, DANS VOTRE INTERET, AU

**Marché aux Immeubles**  
48, rue St-Jacques  
Tél. Main 3188. En face de "La Presse"